

# Postulat de Raphaël Grandjean, Anik Freuler et consorts

## Encourager les déplacements à pied de la population sur notre territoire communal

A toutes les époques l'homme s'est mû à pied. Ce mode de déplacement naturel constitue encore aujourd'hui une part importante des déplacements.

La marche active l'esprit, elle a un effet bénéfique sur la santé. Une activité physique régulière diminue les risques de maladies cardio-vasculaires, divers types de cancer et les dépressions. Ceci est scientifiquement prouvé. L'office fédéral du développement territorial estime que les retombées positives de la marche se montent à un milliard de francs suisses par an.

Ces raisons devraient nous encourager à accorder une part plus importante à la marche à pied dans l'aménagement du territoire et dans la planification des déplacements au sein de notre commune.

La ville de Gland est idéale pour les déplacements à pied de la population. La grande majorité des infrastructures sont situées dans un rayon de 1 km.

Nous supposons que nos concitoyens n'ont pas conscience des faibles distances et des cheminements pédestres entre leur domicile et les centres d'activités dans notre commune.

Dans le but de promouvoir les déplacements à pied dans notre commune, le présent postulat demande à la Municipalité :

- ▶ d'étudier les cheminements pédestres sécurisés entre les principaux centres d'activités à savoir les collèges, la gare, la poste, les bâtiments administratifs de la commune, le centre sportif et les autres lieux qu'elle jugera utiles.
- ▶ de baliser les itinéraires avec des panneaux indiquant le temps de déplacement à pied, éventuellement également d'autres modes de mobilité douce, entre les centres d'activités et points d'intérêts importants pour les habitants.
- ▶ de prévoir également des bancs sur les itinéraires pour permettre aux personnes âgées et à mobilité réduite de pouvoir se reposer.
- ▶ d'intégrer ces itinéraires dans le plan de mobilité de la ville de Gland afin de pouvoir améliorer en permanence la pratique de la marche à pied dans notre ville.
- ▶ de prévoir un plan de communication en s'approchant par exemple des écoles, des sociétés sportives, ou autre tel que Vivag ou tout autre moyen qu'elle jugerait utile de déployer afin de faire passer le message.
- ▶ de prévoir des actions ponctuelles, par exemple journées sans voitures, dans la mesure des compétences de la Municipalité.

Raphaël Grandjean, Anik Freuler, Samuel Freuler, Aurélien Joye, Pierre Joye, Philippe Moret, Stéphane Rosset, David Mayer, Patrick Mayer, Yann de Siebenthal